

L'Anse-Saint-Jean, le 03 mars 2014

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

_____ Marina Gagné, secrétaire-trésorière adjointe

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le lundi 03 mars 2014 à 19 h 00 sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents :

Mme Nathalie Tremblay, conseillère
M. Yvan Côté, conseiller
M. Victor Boudreault, conseiller
M. Éric Thibeault, conseiller
M. Graham Park, conseiller

Ainsi que Marina Gagné, secrétaire-trésorière adjointe

Est absent : M. Anicet Gagné, conseiller

98-2014

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée, appuyé.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 03 février 2014
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
 - 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs de février 2014
- 5. RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES**
- 6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
 - 6.1 CLS Science Saguenay-Lac-Saint-Jean
 - 6.2 Réunion Organisme Bassin Versant, 11 avril à Alma
 - 6.3 Les ateliers coopératifs du Fjord; demande d'appui financier
 - 6.4 Invitation Maire à la Fête diocésaine pour les jubilaires : 4 mai
 - 6.5 Conseil régional de la Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean, renouvellement de notre Adhésion
 - 6.6 FQSA, invitation Maire au congrès annuel le 29 mars à Québec
 - 6.7 Participation de notre municipalité à la Table d'harmonisation du parc national du Fjord-du-Saguenay
- 7. ADMINISTRATION**
 - 7.1 Ministère des Transports; reddition de comptes 2013 : Programme d'aide à L'entretien du réseau routier local
 - 7.2 Subvention Transport Adapté du Fjord

- 7.3 Amendement résolution 401-2013; récupération taxes pour Comité du 175^{ième}
- 7.4 Le Courrier du Fjord, ½ page nouveau magazine du développement domiciliaire à Saguenay
- 7.5 Mandat Notaire Gagnon pour échange de servitude de passage
Municipalité/Albert-Marie Houde
- 7.6 Les Avocats Gaudreault, Saucier, Simard : compte d'honoraires final dans le dossier d'entente des Croisières du Fjord Saguenay inc.

8. TRAVAUX PUBLICS

- 8.1 WSP : offre de service support technique problématique dégrilleur traitement
Des eaux usées

9. URBANISME

- 9.1 Rémunération stagiaire en urbanisme
- 9.2 Gestion des cours d'eau municipaux; lac Simon
- 9.3 Centre de Villégiature au Pied d'Édouard, 10% fin de parc
- 9.4 Comité consultatif agricole de la MRC, recherche de candidatures au sein du
Comité

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE

11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 11.1 Aide financière Club de l'Âge d'Or
- 11.2 Appui à l'inscription du Fjord du Saguenay au Patrimoine mondial de l'Unesco
- 11.3 Comité du 175^{ième} : photos historiques Petite École
- 11.4 Soirée des bénévoles
- 11.5 Démission de M. Maurice au sein de la Croix-Rouge (lettre de félicitations)
- 11.6 Mandat Anicet Gagné politique de gestion des argents du 175^{ième}
- 11.7 Concours Village-Relais du Québec

12. VARIA

- 12.1 Demande une commandite pour l'activité du Souper de Pâques
- 12.2 Carrefour-Jeunesse Emploi Saguenay- demande de partenariat 2014-2015
- 12.3 Nancy Gagné, demande un raccordement au réseau d'aqueduc et d'égout future
Construction au 4, rue du Couvent
- 12.4 Les Immeubles Boréal; Demande un délai supplémentaire de 3 ans pour
Construction chalet
- 12.5 Groupe PDFD de Charlevoix et du Bas-Saguenay : AGA 10 avril
- 12.6 MADA : Municipalité Amie des Aînés- formation comité provisoire
- 12.7 Résolution pour autoriser l'acceptation de la proposition des numéros civiques
Secteur St-Fiacre
- 12.8 Transport adapté du Fjord : demande un appui pour leur projet d'acquisition d'un
édifice relocalisant leurs bureaux
- 12.9 ÉducExpert : formation de 4 participants cours pour pompiers; Section 3 et
Autosauvetage (service incendie)

- 12.10 Comité consultatif d'urbanisme : proposition d'un nouveau membre
- 12.11 Comité consultatif d'urbanisme : demande une résolution pour accepter permis De lotissement, propriété de M. Pierre-Eugène Dallaire
- 12.12 Comité consultatif d'urbanisme, recommande au Conseil municipal d'accepter le plan de construction et d'implantation de M. Stéphane Doyon, 49, chemin de Vébron
- 12.13 Comité consultatif d'urbanisme, recommande au Conseil municipal d'accepter Le plan de construction et d'implantation de M. Dany Lagaçé, chemin de Vébron
- 12.14 Comité consultatif d'urbanisme, recommande au Conseil municipal de refuser le plan de construction de Val-Anse, ainsi que la dérogation mineure
- 12.15 Comité consultatif d'urbanisme, recommande au conseil municipal d'accepter le Prolongement de la rue Ephrem-Houde selon avis légal intégré
- 12.16 Facture Services professionnels Mallette pour travaux spéciaux
- 12.17 Dépôt du plan d'affaires du Mont-Édouard
- 12.18 Activité de financement de la MFR, motion de félicitations

13. RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. FERMETURE DE LA SÉANCE

99-2014

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

100-2014

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 03 FÉVRIER 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du 03 février 2014 soit adopté sans modification.

101-2014

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE FÉVRIER 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer du mois de février 2014 au montant de 42 177.85 \$ et des paiements directs au montant de 1 213,52 \$ telles que déposées aux archives municipales sous la cote **207-120**.

102-2014

RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le renouvellement de la petite caisse du bureau de poste au montant de 172.67 \$.

103-2014

AFFILIATION 2014 AU CLS SCIENCE-SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de contribuer à la relève scientifique en adhérant à CLS Science-Saguenay-Lac-Saint-Jean dont le coût d'affiliation pour l'année 2014 est de 172,46 \$ taxes incluses. Cet organisme encourage les jeunes à développer un goût pour la science et la technologie les aidant à se diriger vers des carrières scientifiques.

104-2014

ORGANISME DE BASSIN-VERSANT- ACTIVITÉ RÉGIONALE 11 AVRIL 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que deux (2) membres du conseil municipal sont autorisés à assister à une activité de l'organisme de Bassin versant du Saguenay qui aura lieu le 11 avril 2014 à Alma au coût de 40\$ par participant et qui aura comme sujet de discuter des prochaines actions à entreprendre afin de contrer la problématique des algues-bleu-vert.

105-2014

LES ATELIERS COOPÉRATIFS DU FJORD-DEMANDE APPUI FINANCIER OLYMPIADES D'HIVER DU FJORD, ÉDITION 2014

Dans le cadre de la campagne de financement de *Les Ateliers coopératifs du Fjord*, dans leur activité des Olympiades d'hiver du Fjord, édition 2014, il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de verser un montant de 150 \$ à *Les Ateliers coopératifs du Fjord*, apportant ainsi un soutien concret à une entreprise d'économie sociale contribuant à développer notre milieu.

106-2014

FÊTE DIOCÉSAINE 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que Monsieur le maire est autorisé à assister à la Fête diocésaine pour les jubilaires qui aura lieu le 4 mai à Chicoutimi.

107-2014

RENOUVELLEMENT ADHÉSION 2014 CONSEIL RÉGIONAL DE LA CULTURE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre adhésion au Conseil régional de la culture au coût de 75 \$.

108-2014

CONGRÈS ANNUEL FQSA (FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE POUR LE SAUMON ATLANTIQUE)

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Éric Thibeault, conseiller soit autorisé à assister au congrès annuel de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique dont l'événement aura lieu le 29 mars 2014 à Québec sous le thème « Préparons l'avenir ». et dont le coût total pour les non-membres est de 225 \$.

109-2014

TABLE D'HARMONISATION DU PARC NATIONAL DU FJORD-DU-SAGUENAY

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Lucien Martel maire soit délégué comme représentant municipal au sein de la Table d'harmonisation du parc national du Fjord-du-Saguenay et qui a comme mandat de donner des avis à la Société des Établissements du Plein air du Québec (Sépaq) en regard de la conservation, de la mise en valeur, de la gestion et du développement des parcs nationaux dans une optique d'harmonisation avec les priorités de développement de la région.

110-2014

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL-REDDITION DE COMPTES 2013

Attendu que le Ministère des Transports du Québec a versé une compensation de 50 500 \$ pour l'entretien du réseau local pour l'année civil 2013;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

Attendu que la présente résolution devant être transmise au Ministère des Transports du Québec, devra être accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu' un vérificateur externe mandaté par la municipalité devra préparer et compléter l'annexe B ou un rapport spécial de vérification qui devra être conforme au libellé recommandé dans les chapitres 5805 et 5815 de la partie 11 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), dans les délais signifiés afin de faire le dépôt de la reddition des comptes;

Pour ces motifs,

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local et autorise le Directeur général à compléter et à signer au nom de la Municipalité, les documents relatifs à la reddition de compte du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

111-2014

TRANSPORT ADAPTÉ DU FJORD-TRANSFERT DES SUBVENTIONS

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean paie par chèque, dès sa réception, la subvention qu'elle reçoit du Ministère du Transport du Québec et qui doit être remise au Transport adapté du Fjord Inc.

112-2014

AMENDEMENT DE LA RÉSOLUTION 401-2013 CONCERNANT LA RÉCUPÉRATION DES TAXES POUR LES ACTIVITÉS DU COMITÉ DU 175^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Considérant qu' il y a eu une erreur dans la rédaction de la résolution 401-2013 concernant la récupération de la TPS pour les activités du Comité du 175^{ème} Anniversaire de L'Anse-Saint-Jean;

Considérant qu' il y a lieu de régulariser cette situation afin de pouvoir procéder à la demande de récupération de la TPS;

Pour ces motifs, il est proposé par Mme Nathalie Tremblay appuyé par M. Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'amender la résolution 401-2013 en remplaçant le libellé de celle-ci comme suit :

Considérant que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean était maître d'œuvre au niveau locale pour les Fêtes entourant le 175^{ème} Anniversaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean et qu'elle a délégué la réalisation des activités au Comité du 175^{ème} de L'Anse-Saint-Jean;

il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de s'assurer de l'enregistrement du Comité du 175^{ème} de L'Anse-Saint-Jean, au registre des entreprises REQ et d'effectuer la réclamation de la TPS payée par celui-ci depuis le début de leurs activités soit le 1^{er} novembre 2012.

113-2014

NOUVEAU MAGAZINE DU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE À SAGUENAY- LE COURRIER DU FJORD, PUBLISAC

Considérant que TC Média produit un magazine de 12 à 20 pages dans le journal le Courrier du Fjord et PubliSac sur du papier glacé ayant pour thème « Vivre au Saguenay »;

Considérant que l'objectif est d'informer la population des développements domiciliaires et des terrains disponibles dans la région du Saguenay;

Considérant que 43 000 copies seront distribuées dans le PubliSac à Saguenay et que 7 000 autres copies seront distribuées dans des salons (expos) ou dans des lieux de dépôt stratégique pour toucher une clientèle supplémentaire;

Considérant que ce magazine sera le guide du développement domiciliaire au printemps 2014;

Pour ces motifs, il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que l'on procède à l'achat de ½ page couleur dans le nouveau magazine du développement domiciliaire à Saguenay au coût de 595 \$ plus taxes et d'autoriser À l'Aise Média, M. Jeff Grosse à faire le montage de cette demie-page publicitaire.

114-2014

MANDAT NOTAIRE GAGNON POUR ÉCHANGE DE SERVITUDE DE PASSAGE
MUNICIPALITÉ/ALBERT-MARIE HOUDE

Considérant qu' une description technique (minute no 7827) a été préparé le 29 novembre 2011 par Bruno Tremblay, arpenteur-géomètre de Laberge, Guérin et Associés sur une parcelle connue et désignée d'une partie du lot 53, du Rang 1, au cadastre du Canton de Saint-Jean relativement à une servitude de passage donnée par M. Albert-Marie Houde en faveur de la Municipalité, pour une superficie totale de 477,2 m carrés;

Considérant qu' une description technique (minute no 8639) a été préparée le 23 janvier 2014 par Bruno Tremblay, arpenteur-géomètre de Laberge, Guérin et Associés sur une parcelle connue et désignée d'une partie du lot 53, du Rang 1, au cadastre du Canton de Saint-Jean relativement à une servitude de passage donnée par la Municipalité en faveur de M. Albert-Marie Houde, pour une superficie totale de 139,9 m. carrés;

En conséquence de ce qui précède,

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Me Audrey Gagnon, notaire à préparer les contrats d'échange de servitude et d'autoriser M. Lucien Martel, maire et M. Daniel Corbeil, secrétaire-trésorier et directeur général ou Mme Marina Gagné, secrétaire adjointe, à signer tous les documents nécessaires relatifs à cette transaction notariale.

115-2014

LES AVOCATS GAUDREULT, SAUCIER, SIMARD, COMPTE D'HONORAIRES FINAL
DANS LE DOSSIER D'ENTENTE DES CROISIRÈRES DU FJORD SAGUENAY INC.

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement au montant de 1 595,28 \$ aux Avocats Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C. relativement à l'entente signée entre la Municipalité et Les Croisières du Fjord Saguenay inc..

116-2014

WSP, OFFRE DE SERVICE SUPPORT TECHNIQUE PROBLÉMATIQUE DÉGRILLEUR
TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Étant donné que nous rencontrons des problèmes à notre dégrilleur pour le traitement des eaux usées;

Étant donné que les employés journaliers de la Municipalité ont besoin d'un support technique pour contrer à ce problème qui persiste;

Étant donné que suite à notre demande, WSP (firme d'ingénieurs) a fait une offre de service à un taux horaire de 98 \$ pour un ingénieur civil et de 73 \$ pour un ingénieur automatisation et que WSP a estimé les honoraires d'environ plus ou moins 1 500 \$ plus les taxes, pour le travail qu'il effectuera à notre dégrilleur;

En conséquence, il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service de WSP pour un montant maximum de 1 500 \$.

117-2014

RÉMUNÉRATION STAGIAIRE EN URBANISME

Étant donné qu'à la résolution numéro 75-2014, la municipalité a accepté un stagiaire en techniques d'aménagement et d'urbanisme pour une période de huit (8) semaines débutant le 24 mars 2014;

Étant donné que cet étudiant effectuera diverses tâches dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme;

Étant donné que cet étudiant participera activement pour une période de 8 semaines sur une base horaire hebdomadaire de 35 heures à des tâches planifiées selon des priorités quotidiennes liées au secteur de l'emploi;

Pour ces motifs, il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers qu'un montant forfaitaire maximal de 2 500 \$ payable en quatre (4) versements sera accordé à M. Jérôme Bouchard.

Ces montants seront versés conditionnellement à la satisfaction du stagiaire selon l'évaluation qui sera faite par l'inspecteur municipal en bâtiment. S'il s'avérait d'une insatisfaction du service du stagiaire, ces montants pourraient être révisés par le Conseil municipal.

118-2014

GESTION DES COURS D'EAUX MUNICIPAUX-LAC SIMON- DOSSIER 94210-003 LAC SIMON AUTORISATION POUR ALLER EN APPEL D'OFFRE SUR INVITATION AFIN DE FAIRE RÉALISER LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Considérant que selon l'article 105 de la Loi sur les Compétences Municipales, toute municipalité régionale de comté doit réaliser les travaux requis pour rétablir l'écoulement normal des eaux d'un cours d'eau lorsqu'elle est informée de la présence d'une obstruction qui menace la sécurité des personnes ou des biens;

Considérant que selon l'article 106 L.C.M. « Toute municipalité régionale de comté peut réaliser des travaux permettant la création, l'aménagement ou l'entretien d'un cours d'eau. Ces travaux peuvent être exécutés dans le lit, sur les rives et les terrains en bordure de celles-ci. »;

Considérant que selon l'article 108 L.C.M. « Toute municipalité régionale peut, par entente avec une municipalité locale de son territoire conclure conformément (aux articles 569 et suivantes du C.M.), lui confier l'application des règlements, le recouvrement des créances et la gestion des travaux prévus aux articles 103 à 109 L.C.M.. »;

Considérant que le 12 juin 2007, la MRC du Fjord-du-Saguenay, adoptait le règlement numéro 07-235 ayant pour objet de gérer l'écoulement des eaux dans les cours d'eau relevant de la MRC du Fjord-du-Saguenay;

Considérant que le 7 juin 2007, la MRC du Fjord-du-Saguenay et la municipalité de L'Anse-Saint-Jean signaient une entente afin de confier à la municipalité de L'Anse-Saint-Jean, l'application des règlements, le recouvrement de créances et la gestion des travaux prévus par la Loi en matière de cours d'eau;

Considérant qu' une plainte a été déposée à la municipalité de L'Anse-Saint-Jean concernant le ponceau situé à l'exutoire du lac Simon;

Considérant qu'une demande formelle d'intervention a été déposée à la MRC du Fjord-du-Saguenay le 21 mars 2011 afin d'apporter des travaux correcteurs sur l'exutoire du lac Simon;

Considérant que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean a adopté la résolution numéro 241-2011, le 06 juin 2011 approuvant la réalisation des travaux correcteurs sur l'exutoire du lac Simon;

Considérant que le MDDEFP a émis un certificat d'autorisation, le 13 septembre 2013, autorisant la réalisation des travaux d'aménagement à l'exutoire du lac Simon;

Considérant que Les coûts de réalisation des travaux correcteurs que la MRC aura défrayés seront retournés à la municipalité locale et que la municipalité locale décidera par la suite de la répartition des coûts, entre les contribuables concernés, par taxe foncière;

Pour ces motifs, il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la MRC du Fjord-du-Saguenay qu'elle effectue un appel d'offre sur invitation afin d'octroyer le contrat de réalisation des travaux d'aménagements nécessaires pour permettre l'écoulement normal des eaux à l'exutoire du lac Simon.

119-2014

CENTRE DE VILLÉGIATURE AU PIED D'ÉDOUARD- 10% DE FINS DE PARC

Considérant que Le Centre de villégiature Au Pied d'Édouard, représenté par M. Doris Duchesne est prêt à céder à la municipalité de L'Anse-Saint-Jean, les parcelles de terrain représentant le 10% de fins de parc;

Considérant que la municipalité accepte la cession proposée par le Centre de villégiature Au Pied d'Édouard pour le 10% de fins de parcs, tel que les parcelles de terrain suivantes dont la description technique a été préparée par M. Bruno Tremblay, arpenteur-géomètre de Laberge, Guérin et Associés :

- ✓ Une partie du lot 54 du Rang 1 au cadastre officiel du Canton de Saint-Jean pour une superficie de 97,8 mètres carrés (partie autour de la scène) minute no 8637, le 22 janvier 2014;
- ✓ Une partie des lots 54 et 55 du Rang 1 au cadastre officiel du Canton de Saint-Jean pour une superficie totale de 5 561,60 mètres carrés (côté gauche en amont du pont longeant le ruisseau Patrice Fortin) (minute 8013, le 31 mai 2012);

En conséquence, il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Me Audrey Gagnon, notaire à préparer les actes notariés concernant la dite cession et d'autoriser M. le Maire Lucien Martel et M. Daniel Corbeil, Directeur général/Secrétaire-trésorier ou Mme Marina Gagné, secrétaire adjointe à signer tous les documents pertinents à la dite cession.

120-2014

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE DE LA MRC-CANDIDATURE AU SEIN DU COMITÉ

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Éric Thibeault soit nommé au Comité consultatif agricole de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

121-2014

AIDE FINANCIÈRE CLUB DE L'ÂGE D'OR

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de verser une aide financière au montant de 250 \$ au Club de l'Âge d'Or afin que cet organisme de notre milieu puisse continuer ses activités de fonctionnement.

122-2014

APPUI À L'INSCRIPTION DU FJORD-DU-SAGUENAY À LA LISTE INDICATIVE CANADIENNE DE PARCS CANADA, RECONNAISSANCE PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

CONSIDÉRANT qu'un rêve datant de 2004 et relancé par l'étude scientifique de faisabilité réalisée en 2009 par M. Jules Dufour, professeur émérite de l'Université du Québec à Chicoutimi, qui conclut au potentiel du fjord du Saguenay et à sa valeur universelle comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO en terme notamment d'authenticité et d'intégrité;

CONSIDÉRANT que d'autres arguments viennent appuyer le caractère exceptionnel du fjord dont :

- son patrimoine historique témoignant des premiers contacts entre l'Europe et l'Amérique et un lieu d'occupation datant de près de 8 000 ans;
- présence du parc national du Fjord-du-Saguenay et du parc marin Saguenay-Saint-Laurent et la concertation des gouvernements fédéral et provincial de la gestion de ce territoire;
- sa qualité comme milieu de recherche scientifique et d'observation des mammifères marins;
- sa caractéristique d'être le plus long fjord au monde à une aussi basse latitude;

CONSIDÉRANT les bénéfices sur l'économie touristique qu'apporte l'identification à un site de l'UNESCO en matière d'attractivité qui va bien au-delà du périmètre inscrit;

CONSIDÉRANT que le comité « Fjord-du-Saguenay/Patrimoine mondial » créé en 2010 qui a pour mission de rassembler la population et les différents intervenants autour du projet, notamment en sollicitant leur appui à la démarche de reconnaissance du fjord du Saguenay;

CONSIDÉRANT que le comité de promotion réunit sous un même objectif des représentants (19) des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et de Charlevoix et des Communautés innues (MRC, ATR, SEPAQ, Promotion Saguenay...);

CONSIDÉRANT que le comité détient l'appui de l'Assemblée nationale du Québec et des Premières Nations innues, des régions concernées;

CONSIDÉRANT que préalablement à la reconnaissance du site par l'UNESCO, le gouvernement canadien doit d'abord inscrire le fjord du Saguenay sur la liste indicative canadienne;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ
APPUYÉ**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean appuie le comité de promotion « Fjord du Saguenay/Patrimoine mondial » dans sa démarche visant l'inscription du fjord du Saguenay sur la liste indicative canadienne par le gouvernement canadien ceci en vue d'une reconnaissance au patrimoine mondial de l'UNESCO.

123-2014

COMITÉ DU 175^{IÈME} : PHOTOS HISTORIQUES PETITE ÉCOLE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder au Centre communautaire La Petite École, un montant de 1 079 \$ pris dans le surplus budgétaire des Fêtes du 175^{ième}. Cet argent servira à restaurer cinquante-sept (57) photos historiques qui seront laminées et par la suite, installées au Centre communautaire La Petite École.

124-2014

CANDIDATURES SOIRÉE DES BÉNÉVOLES-GALA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Le maire, M. Lucien Martel et la Secrétaire adjointe, Mme Marina Gagné à déposer les candidatures suivantes, pour l'activité de reconnaissance des bénévoles de la MRC du Fjord-du-Saguenay qui a pour but, principalement, de reconnaître l'importance du bénévolat dans les organismes à but non lucratif.

Les candidats proposés sont :

Mme Marylyn Boudreault, Promotion des Arts
M. Anicet Gagné, Fête du 175^{ième} de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean
Mme Claudette Pilote, vie communautaire : résidence pour personnes âgées
Mme Michèle Brassard, cercle des Fermières de L'Anse-Saint-Jean
M. Maurice Houde, vie associative (ligue de sac de sable)
M. Pierre Martel, sport et plein air avec Les Quatre Saisons d'Édouard

125-2014

MOTION DE FÉLICITATIONS M. MAURICE HOUDE-IMPLICATION AU SEIN DE LA CROIX-ROUGE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers qu'une lettre de félicitations soit adressée à M. Maurice Houde qui s'est impliqué pendant plusieurs années au sein de la Croix-Rouge.

126-2014

MANDAT M. ANICET GAGNÉ POLITIQUE DE GESTION DES ARGENTS DU 175^{IÈME}

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Anicet Gagné soit mandaté pour établir une politique de gestion des argents auxquels dispose le Comité des Fêtes du 175^{ième} afin de les utiliser de façon adéquate et de les distribuer à des projets communautaires servant à faire grandir notre municipalité.

127-2014

INSCRIPTION CONCOURS VILLAGE-RELAIS DU QUÉBEC

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet « *Des petits Achille, des guides touristiques* » soit présenté au concours Inspiration 2014 organisé par la Fédération des Villages-relais en partenariat avec le ministère Des Transports du Québec. Le lauréat sera dévoilé lors du Congrès des Villages-relais le 29 mai 2014 et se méritera le tournage d'une courte vidéo promotionnelle qui présentera le projet et les aménités de la municipalité et qui sera diffusée sur le site de l'organisateur du concours, dans les médias sociaux et qui sera aussi disponible pour les usages de la municipalité gagnante.

128-2014

ACTIVITÉ DU SOUPER DE PÂQUES LE 20 AVRIL 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité achète dix (10) billets à 15 \$ l'unité pour l'activité du Souper de Pâques et qui aura lieu le 20 avril au Mont-Édouard. Les profits de ce souper seront distribués auprès d'organismes de notre municipalité. Les organismes participants sont :

La Maison des jeunes du Bas-Saguenay
Les Filles d'Isabelle
Le cercle des Fermières et
Le Centre communautaire La Petite École

129-2014

CARREFOUR-JEUNESSE EMPLOI SAGUENAY/DEMANDE DE PARTENARIAT 2014-2015

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de verser un montant de 250 \$ à Carrefour Jeunesse Emploi dont le projet Place aux jeunes est reconnu à travers l'ensemble du Québec pour travailler à favoriser l'établissement des jeunes dans les régions.

130-2014

NANCY GAGNÉ-DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT POUR FUTURE CONSTRUCTION, 4, RUE DU COUVENT

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de Mme Nancy Gagné, 9, rue du Faubourg qui désire faire un raccordement d'un tuyau de 1 pouce de diamètre au réseau d'aqueduc de la municipalité et au réseau d'égout de la municipalité pour sa construction future qui portera le numéro civique, 4, rue du Couvent. Les frais de raccordement seront à la charge du propriétaire.

131-2014

LES IMMEUBLES BORÉAL, DEMANDE UN DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE DE TROIS (3) ANS POUR CONSTRUCTION RÉSIDENCE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la demande de prolongation d'un délai de trois (3) ans de la part des Immeubles Boréal pour la construction de leur résidence sur leur terrain portant le no 45 dans le développement du Mont-Édouard. Cependant, le conseil accepte un délai supplémentaire d'une année à compter de la présente et la construction devra être réalisée d'ici le 28 janvier 2016.

132-2014

GROUPE PDFD DE CHARLEVOIX ET DU BAS-SAGUENAY : AGA 10 AVRIL 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Lucien Martel, maire ou un membre du Conseil assistera à l'Assemblée générale annuelle du Groupe des Partenaires pour le Développement Forestier Durable des communautés de Charlevoix et du Bas-Saguenay qui aura lieu le 10 avril 2014.

133-2014

NOMINATION D'UN COMITÉ DE PILOTAGE POUR L'ÉLABORATION DE LA DEMARCHE « MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS » (MADA) SOUS LA COORDINATION DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

Considérant que la municipalité est directement concernée par les questions du maintien des services et des activités nécessaires à la préservation de la qualité de vie des aînés dans leur milieu afin de permettre à ces derniers de demeurer dans leur collectivité;

Considérant que la municipalité est inscrite au programme MADA sous la coordination de la MRC du Fjord-du-Saguenay;

- Considérant que** le programme MADA vise l'élaboration d'une politique municipale des aînés et d'un plan d'action, en faveur des personnes aînées d'une collectivité et ce, au bénéfice de tous les citoyens;
- Considérant qu'un** comité de pilotage pour l'élaboration de la démarche MADA doit être mandaté pour la réalisation de la politique des aînés et de son plan d'action;
- Pour ces motifs,** il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Graham Park, Membre du comité de pilotage pour l'élaboration de la démarche MADA pour la municipalité de L'Anse-Saint-Jean.

134-2014

ACCEPTATION DES NUMÉROS CIVIQUES SECTEUR SAINT-FIACRE

Tel que proposé par l'inspecteur municipal, M. Réjean Boudreault, il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la numérotation des adresses civiques attribuées aux propriétaires du secteur de Saint-Fiacre.

135-2014

TRANSPORT ADAPTÉ DU FJORD, APPUI AU PROJET D'ACQUISITION D'UN ÉDIFICE RELOCALISANT LEURS LOCAUX

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la démarche entreprise par le Transport Adapté du Fjord Inc. dans leur projet d'acquisition d'un édifice leur permettant la relocalisation de leurs bureaux.

136-2014

ÉDUCEXPERT : FORMATION QUATRE (4) PARTICIPANTS COURS DE POMPIERS

Tel que l'offre de services de formation Programme Pompier 1 proposé par EducExpert, Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le Programme proposé pour la formation de quatre (4) pompiers volontaires qui sont Mme Noëlle-Émilie Gagné, Mrs Alain Côté, Steeve Houde et Francis Metcalfe. Les coûts pour ces cours sont de 8 025,26 \$ payables en deux (2) versements répartis comme suit :

65% à la signature de l'offre de service :	5 216,42 \$
35% représentant le 2 ^{ième} versement le 01 juin 2014 :	2 808,84 \$

137-2014

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME : NOMINATION VALÉRIE BERNIER, NOUVEAU MEMBRE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme qui consiste à la nomination de Mme Valérie Bernier comme nouveau membre au sein du Comité.

138-2014

PERMIS DE LOTISSEMENT, PROPRIÉTÉS DE M. PIERRE-EUGÈNE DALLAIRE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le permis de lotissement de M. Pierre-Eugène Dallaire sur une Partie des lots D et E dans le Rang 3 du Canton de Saint-Jean, créant les lots D-42, D-43, E-5 et E-6 dans le Rang 3 au cadastre officiel du Canton de Saint-Jean, tel que le plan préparé par Bruno Tremblay, arpenteur-géomètre en date du 25 septembre 2013 afin que ce dernier en fasse le dépôt officiel au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

139-2014

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME : RECOMMANDATION POUR CONSTRUCTION ET IMPLANTATION FUTURE CONSTRUCTION DE M. STÉPHANE DOYON

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme qui consiste à approuver le plan d'implantation et de construction pour la future propriété de M. Stéphane Doyon, 49, chemin de Vébron.

140-2014

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME : RECOMMANDATION POUR CONSTRUCTION ET IMPLANTATION FUTURE CONSTRUCTION DE M. DANY LAGAÇÉ

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la recommandation du comité consultatif d'urbanisme qui consiste à approuver le plan

d'implantation et de construction pour la future propriété de M. Dany Lagaçé, chemin de Vébron.

141-2014

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME : RECOMMANDATION POUR DÉROGATION MINEURE ET PLAN DE CONSTRUCTION DE VAL-ANSE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la recommandation du comité consultatif d'urbanisme qui consiste à refuser la dérogation mineure et à ne pas accepter le plan de construction de Val-Anse pour les raisons suivantes :

- ✓ Toit plat non conforme au règlement 89-107, article 15,2
- ✓ Le PIIA de la zone 168 autorise seulement les toits en pente de 6/12.

142-2014

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME : RECOMMANDATION POUR PROLONGEMENT DE LA RUE EPHREM-HOUDE

CONSIDÉRANT QUE le MDDEFP indiquait dans sa correspondance du 14 novembre dernier qu'il manquait certains documents à la poursuite de l'analyse quant à la demande de CA dans le dossier du prolongement de la rue Ephrem Houde;

CONSIDÉRANT QUE le certificat du secrétaire-trésorier de la municipalité attestant que la municipalité ne s'oppose pas à la délivrance de l'autorisation, ainsi qu'une résolution du conseil municipal s'engageant à prendre possession des futures infrastructures du prolongement de la rue font partis de ces documents;

CONSIDÉRANT QUE le dossier a été soumis au comité consultatif d'urbanisme et qu'une recommandation en date du 26 février favorable a été déposée au conseil municipal en ce qui concerne l'acquisition des infrastructures du prolongement de la rue;

Pour ces motifs,

Il est proposé, appuyé et résolu l'unanimité des conseillers d'accepter lorsque le certificat d'autorisation du MDDEFP sera émis, le prolongement de la rue Ephrem Houde et que l'infrastructure d'aqueduc sur une longueur de 170 mètres une fois complétée soit prise en charge par la municipalité moyennant une servitude de passage de 6 mètres sur la longueur de la rue pour le service d'entretien du réseau.

143-2014

FACTURE SERVICES PROFESSIONNELS MALLETTTE POUR TRAVAUX SPÉCIAUX

Il est proposé, appuyé ,et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement total au montant de 11 861,97 \$ à Mallette pour Services professionnels rendus tels que décrits ci-bas :

Travaux spéciaux d'analyse financière de la Municipalité de l'année 2013 et budgétaire 2014 : 4 563,36 \$

Travaux spéciaux pour services professionnels rendus du 18 juin 2013 au 13 décembre 2013 : 7 298,61 \$

DÉPÔT DU PLAN D'AFFAIRES DU MONT-ÉDOUARD

M. Lucien Martel, maire dépose le plan d'affaires de la station touristique du Mont-Édouard afin que les membres du Conseil puissent ultérieurement en faire une analyse.

144-2014

ACTIVITÉ DE LA MFR-MOTION DE FÉLICITATIONS

Il est proposé, appuyé , et résolu à l'unanimité des conseillers d'adresser des félicitations aux organisateurs de l'activité de financement de la MFR et principalement à la Présidente d'Honneur de l'activité; activité qui fut d'ailleurs un grand succès.

RAPPORT DES COMITÉS

M. Victor Boudreault demande la collaboration des citoyens afin que ceux-ci ne stationnent pas leur véhicule aux abords des rues et des chemins de la municipalité, car c'est très difficile pour les entrepreneurs de déneiger correctement les rues municipales lors de tempêtes hivernales.

Il souligne aussi que l'AGA du Camping municipal aura lieu le 23 mars 2014 et que toute la population est invitée à y assister et que des places sont disponibles sur le Conseil d'Administration.

M. Graham Park fait un résumé des dossiers suivants :

- Vélo-Route du Saguenay/Vélo-Route du Fjord
- Service incendie, une rencontre aura lieu en mars 2014 avec Mme Line Delisle
- Programme « Grouille-Toi le Fjord »

M. Lucien Martel, maire insiste sur la consultation publique qui se déroule présentement. Demande la participation de la population, car c'est une occasion exceptionnelle de se faire entendre et de donner son opinion sur l'Avenir de notre municipalité et sur ce qui nous tient à cœur en tant que citoyen engagé.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

145-2014

FERMETURE DE LA SÉANCE

La fermeture de la séance est proposée à 20 h 45.

Fait et passé à L'Anse-Saint-Jean en ce troisième jour de mars de l'An 2014.

Marina Gagné, secrétaire-trésorière adjointe

Lucien Martel, maire

« Je, Lucien Martel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »